

SOSLH 0122

242

(1941)

X

Transformation de camions et de draisines pour
la marche au gazogène

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.
Réponse du M.T.P.

19. 9.41
22,12.41

Transformation de camions et de draisines
pour la marche au gazogène

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

Direction Générale
des Transports
5ème Bureau

C O P I E

242
Paris, le 22 décembre 1941.

SNCF - Matériel inventorié
Transformation de voitures automobiles
de camionnettes, de camions et de
draisines pour la marche au gazogène.

LE SECRETAIRE D'ETAT

à Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la S.N.C.F.

M.R. 5-5

Vous m'avez présenté, le 19 septembre 1941, un projet
relatif à la transformation de 2 voitures automobiles, de 124
camions et camionnettes et de 120 draisines pour la marche au
gazogène.

Cette modification, rendue nécessaire par la pénurie
de carburants liquides, comporte une dépense totale de
6.124.000 fr imputable sur les crédits d'engagement ouverts au
budget d'établissement de la SNCF pour l'exercice 1941 (somme
à valoir prévue au programme ordinaire - chapitre mobilier et
outillage).

Vous indiquez que la dépense à payer serait imputée en
totalité sur l'exercice 1941.

Après examen par le Service technique des Transports,
j'approuve le projet présenté, étant entendu que :

1° - les imputations, tant en dépenses qu'en recettes effectuées
conformément à la circulaire ministérielle du 20 mai 1902 et à la
décision du 11 septembre 1939, seront les suivantes :

- | | | |
|-------|---|---------------|
| I.- | Travaux de 1er établissement du matériel
inventorié (montant net) | 5.345.740 fr. |
| II.- | Sous-compte du matériel supprimé:
a) coût primitif des organes existants évalué à | 778.260 fr. |
| | b) reprise des organes supprimés évalués à | 341.500 fr. |
| III.- | Compte d'exploitation : frais de dépose et de
repose des organes supprimés ou conservés,
évalués à | 987.500 fr. |
| 2° | la dépense à payer devra rester dans la limite des crédits
de paiement inscrits à cet effet au budget d'établissement de la
S.N.C.F. (chapitre "mobilier et outillage" du programme ordinaire)
régulièrement approuvé pour l'exercice correspondant. | |

signé: CLAUDON.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

2131 - 0

Paris, le 19 septembre 1941.

C O P I E

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, un projet relatif à la transformation de voitures automobiles, de camionnettes, de camions et de draisines, pour la marche au gazogène.

Ce projet n'est pas prévu au programme ordinaire de modifications de l'outillage pour 1941; mais il nous paraît opportun de le soumettre néanmoins, dès maintenant, à votre approbation, eu égard à la pénurie des carburants normalement utilisés dans les véhicules dont il s'agit. La totalité de la dépense serait à prélever sur la somme à valoir pour "Imprévus".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, après décision, nous renvoyer un exemplaire du dit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président
du Conseil d'Administration,

signé: FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications
Direction Générale des Transports
244, Boulevard Saint-Germain
PARIS